

Compte-rendu - Conseil de quartier du 26 septembre 2024

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Salima SOUIH, Adjointe au Maire référente des conseils de quartier.
- Monsieur Albertino RAMAEL, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.
- Faustine CLAIR, Directrice de la direction des Espaces Verts.
- Marine DUVIVIER, Cheffe service études et travaux à la direction des espaces verts.

La séance s'est déroulée en présence de 20 habitants.

ORDRE DU JOUR

- 1. Concertation relative à l'aménagement du square Vilmorin.
- 2. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Résumé des échanges

Les échanges lors de cette séance du conseil de quartier ont porté essentiellement sur la concertation relative à l'aménagement du square Vilmorin.

- La création d'une réserve de biodiversité ;
- La concertation est ouverte sur la deuxième partie du square avec deux options;
- L'organisation des ateliers de travail avant la fin d'année afin de définir en détail les usages souhaités dans la deuxième partie du square Vilmorin.

Dans un second temps, les débats ont porté sur les actualités du quartier notamment sur la mise en place de la vidéoverbalisation et la place du marché. Des échanges ont eu lieu également autour de la concertation sur les futurs espaces publics qui seront créés dans le cadre du NPRU.







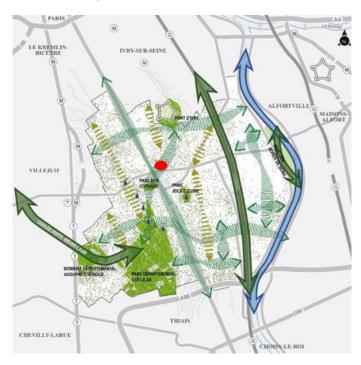


SOUARE VILMORIN

Comme nous l'avons convenu lors de la séance précédente du conseil de quartier, un projet d'aménagement du square Vilmorin est prévu prochainement. C'est ainsi que la direction des espaces verts de la ville présente les études menées sur ce terrain et des propositions d'aménagement en vue de la concertation sur le devenir de ce square.

Au début de cette réunion, une visite de terrain a été organisée pour permettre aux habitants de prendre conscience des enjeux et du potentiel de ce futur square.

Mme Clair souligne que la réserve foncière appartient à la municipalité et a une superficie de 1 800 m2 en forme de L. Précisant que l'aménagement de ce terrain a pour objectif de poursuivre l'ambition d'une trame verte et bleue structurante à toutes les échelles de la ville, pour le bien-être des vitriots et la biodiversité.



Elle rappelle également aux habitants qu'une première concertation a eu lieu sur l'aménagement de ce square en 2019. Elle a permis de recueillir des propositions principalement sur le sport, les jeux pour enfants, l'agriculture urbaine et les jeux d'eau.

Une crainte a été exprimée aussi par les habitants sur les nuisances possibles générées par l'usage du lieu.

Le diagnostic du site a révélé que le terrain accessible depuis la Rue Vilmorin est ouvert en continu.





vitry-sur-seine

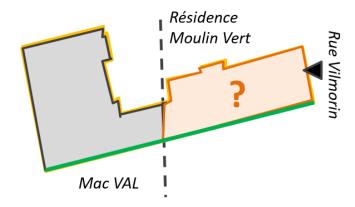
Toutefois, il est en impasse, ce qui empêche toute traversée. Un espace arrière peu ou pas perceptible depuis la rue, et la zone enherbée entretenue deux fois par an. Nous observons aussi la présence d'un mur permettant des réalisations de street art.

Nous avons également pu identifier un patrimoine végétal et arboré riche sur ce site, avec la nécessité d'un abatage préventif d'un arbre Paulownias.

Sur le plan de la Trame verte et bleue, ce square situé au centre-ville peut jouer un rôle de relais de biodiversité entre l'ouest et l'est de la ville ou entre Les prairies du Fort et le parc Le Coteau-Marcel Rosette.

Par conséquent, Mme Clair explique que le square sera séparé en deux parties, avec la préservation de la première partie du site en tant que réserve de biodiversité. En plantant des arbres et haies vives d'essences locales, installations de gîtes à oiseaux et chauve-souris, installation d'un hôtel à insectes, création d'une haie sèche et création d'un muret de pierres sèches.

Mme Clair précise que le choix de cette orientation de projet est en réponse à une demande du conseil local de l'environnement (CLE), mais aussi afin d'obtenir les financements à hauteur de 50 000€ de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour la réalisation d'aménagements et d'actions favorables à la biodiversité.



Mme Clair informe les habitants de l'ouverture de la concertation sur la deuxième partie du square, avec deux options :

Option 1:

- Création d'un Jardin Partagé;
- Désignation de l'Association via un Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Création d'une Fresque pour la Biodiversité sur le mur séparatif ;
- Mise en place d'un Composteur de Quartier.

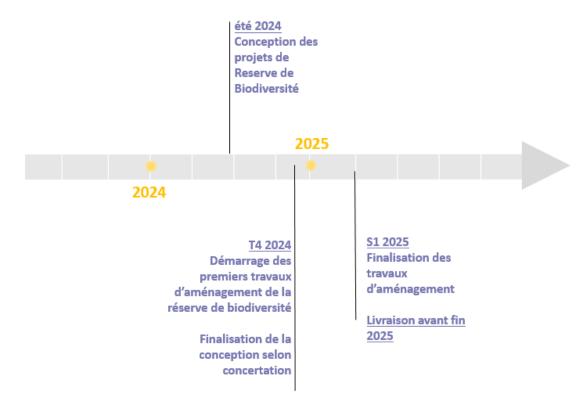


Option 2:

- Aménagement square avec Agrès et Jeux pour enfants et support de biodiversité (exemple de surface
 : Square Beethoven);
- Création d'une Fresque pour la Biodiversité sur le mur séparatif ;
- Mise en place d'un Composteur de Quartier.

En outre, la direction des espaces verts est disposée à examiner d'autres options que vous proposez pour définir l'usage de cette deuxième partie du Square. En rappelant le calendrier des étapes à venir pour la réalisation.

Calendrier Prévisionnel de réalisation



Plusieurs habitants auraient souhaité être concertés au-delà de ces seules options. De plus, ils souhaitent que celles et ceux résidant au plus près de ce futur aménagement soient concertés en priorité.

En réponse, la direction des espaces verts de la ville propose ainsi aux habitants l'organisation d'ateliers de travail avant la fin de l'année afin de réfléchir et définir en détail les usages souhaités dans la deuxième partie du square, en présence du plus grand nombre possible des habitants de la résidence Moulin Vert.

Les élu.es référent.es rappellent aux habitants que ces ateliers de travail sur l'aménagement du square Vilmorin rentrent dans la continuité de la concertation. Ainsi, la rencontre ne sera pas sous forme d'un conseil de quartier.









DIVERS

Certains habitants soulèvent la question de la sécurité et du vandalisme au centre-ville, demandant la mise en place des caméras de vidéosurveillance.

Les élu.es référents informent les habitants qu'en réponse aux demandes des vitriots lors des ateliers de mimandat, la municipalité étudie actuellement la mise en place d'un système de vidéoverbalisation et non de vidéosurveillance. Invitant ainsi les habitants à participer aux trois dates de concertations à ce sujet le :

- 3 octobre à la Maison de la Vie Associative à 19h.
- 10 octobre à la salle Auber à 19h.
- 16 octobre à l'école Makarenko 19h.

Une votation en ligne sur ce projet est également ouverte durant le mois d'octobre sur le site internet de la Ville.

Certains habitants se demandent si la ville a l'intention de concerter sur les projets d'espace vert dans le cadre du NPNRU.

Les élu.es référents.es indiquent aux habitants que la ville organise des ateliers participatifs sur les futurs espaces publics qui seront créés dans le cadre du NPRU. Le jeudi 19 septembre, les premiers ateliers ont déjà eu lieu et certains habitants ont pu y participer.

Un résident évoque la question des dalles dégradées sur la place du marché, en précisant que certaines ont été réparées, d'autres non.

Les élu.es référents.es indiquent que la réparation des dalles se fera progressivement, un arrêté interdit l'accès à la place aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes. Conformément à la demande des habitants, la prochaine réunion du conseil de quartier portera sur l'organisation du marché du Centre-ville.

ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUEE À LA CONCERTATION DE PROXIMITE

Sandra BAHRI, l'élue déléguée à la concertation de proximité annonce aux habitants que la prochaine rentrée verra l'instauration d'un observatoire des conseils de quartier dans le but d'améliorer la qualité de leur fonctionnement.

Trois axes de réflexion seront abordés avec les habitants : la communication, l'inclusivité et les méthodes de concertation qui seront débattus lors de 4 grandes rencontres à l'Hôtel de Ville.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viedequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Houssem DJABALI



Les dates de ces rencontres-seront prochainement communiquées. Elle invite les habitants à se rendre sur le site de la ville à la rubrique Vie de quartier.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.